

RAPPORT GENERAL

8^{ème} SESSION DE LA PLATEFORME REGIONALE AFRIQUE CENTRALE POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE CENTRALE (PfAC - RRC - 08), SIEGEANT COMME SEGMENT TECHIQUE DE LA 4^{ème} CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE (CMAC-04)

"Œuvrer pour une approche inclusive et un meilleur suivi de la mise en œuvre du plan d'action de Sendai en Afrique centrale"



HÔTEL FLEUVE CONGO

KINSHASA - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

30 SEPTEMBRE AU 03 OCTOBRE 2019

Handwritten signature

Handwritten signature

Handwritten signature

I. INTRODUCTION

Le Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), en collaboration avec le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, a organisé du 30 septembre au 03 octobre 2019, la 8^{ème} Session de la Plateforme Régionale Afrique Centrale pour la Réduction des Risques de Catastrophe (PfAC-RRC-08) sous le thème « *œuvrer pour une approche inclusive et un meilleur suivi de la mise en œuvre du plan d'action de Sendai en Afrique centrale* ».

Les assises de ladite Plateforme se sont articulées autour des plénières thématiques et de présentation des rapports, ainsi que des événements parallèles.

Les plénières étaient animées par les rapports, régional et nationaux, les sessions sur la gestion de la crise liée à l'évolution de la Maladie à Virus Ebola (MVE) dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri en RDC, la gestion des alertes à travers les prévisions climatiques saisonnières et les bulletins météorologiques élaborés au CAPC-AC, l'élaboration de la cartographie des risques, l'intégration de la Gestion des Risques de Catastrophe dans les curricula scolaires et universitaires, la définition d'une méthodologie de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action Régionale, la participation de l'Afrique Centrale aux événements internationaux et le partage des conclusions des événements parallèles, notamment :

- la 3^{ème} Réunion Ordinaire du Réseau des Parlementaires pour la Résilience aux Catastrophes en Afrique Centrale (REPARC) ;
- le plan d'action Afrique centrale pour l'intégration du genre dans le processus de Réduction des Risques de Catastrophe.

L'ensemble de ces événements de la PfAC-RRC-08 a pu être réalisé avec l'appui technique et financier du Projet ACP-UE géré par la Facilité Mondiale pour la Prévention des Catastrophes et de Relèvement de la Banque Mondiale (GFDRR) et du Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophe (UNDRR).

Y ont pris part :

- les Points Focaux Nationaux de Réduction des Risques de Catastrophe (RRC), et les Points Focaux Genre, des Etats membres de la CEEAC à savoir la République d'Angola, la République du Burundi, la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République Gabonaise, la République de Guinée Equatoriale, la République du Rwanda, la République Démocratique de Sao Tomé et Principe ainsi que de la République du Tchad ;
- les Experts et les Chefs des Services du Secrétariat Général de la CEEAC, de la Cellule de Gestion des Risques de Catastrophe et Adaptation aux Changements Climatiques, de la Santé, de l'Agriculture et Développement Rural, du Genre, de la Communication et du Projet SAWIDRA-AC ;
- les Honorables Députés, membres du Réseau des Parlementaires pour la Résilience aux Catastrophes en Afrique Centrale (REPARC) ;
- les Organisations de la Société Civile à savoir : l'Association des Jeunes Engagés pour la Prévention des Risques de Catastrophe, la Ligue des Femmes de la RRC et Action Humanitaire, le Réseau des Communicateurs pour la RRC de la RDC, l'Association Jeunesse Verte et « GreenAid-1 Billion Trees for Africa » du Cameroun, l'Association pour la Promotion et la Défense des Libertés Fondamentales (APLFT) et le Réseau des Jeunes pour la Protection de l'Environnement (RJPET) du Tchad, le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD), le Réseau des Jeunes leaders pour la Gestion durable des Ecosystèmes Forestiers et Humides d'Afrique Centrale (REJEFAC) ;
- les Partenaires Techniques et Financiers, notamment: le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophe (UNDRR), la Délégation de l'Union Européenne en République Démocratique du Congo, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de

Développement, la Société Nationale de la Croix-Rouge de la RDC, le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD), la firme COWATER-SOGEMA International, le consortium Institut National de Géographie de France International (IGNFI) et BRL Ingénierie, le Royal Museum for Central Africa Department of Earth Sciences Natural Hazards and Cartography Unit, et le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

La liste des participants à la 8^{ème} session de la Plateforme est jointe au présent rapport général.

La PfAC-RRC-08 a eu pour principal objectif d'évaluer le niveau des réalisations faites en 2019 dans le cadre du Plan d'Action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique Centrale et d'échanger sur les perspectives en 2020.

Elle a eu comme objectifs spécifiques :

- d'évaluer le niveau de mise en œuvre des recommandations de la PfAC-RRC-07 ;
- d'échanger sur les leçons apprises et les expériences acquises pendant l'année dans le cadre de la réponse à la Maladie à Virus Ebola (MVE), ainsi que la gestion des alertes ;
- de faire connaître aux participants les actions prévues au niveau régional dans le cadre du Plan d'Action Afrique Centrale, ainsi que leurs rôles dans la mise en œuvre ;
- de jeter les bases pour l'élaboration d'un mécanisme de suivi du Plan d'Action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique Centrale ;
- de faire connaître aux parties prenantes la méthode d'utilisation du site web régional pour la GRC (grc-ceeac.org) ;
- d'évaluer les retombées de la participation de l'Afrique Centrale aux fora internationaux (6^{ème} Plateforme Mondiale et 24^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique - CoP24-CCNUCC), ainsi que le niveau des préparatifs de la Journée Internationale de la Prévention des Catastrophes (JIPC) célébrée le 13 octobre de chaque année ;
- d'examiner en vue de leur approbation, les recommandations de la PfAC-RRC-08 par la Conférence des Ministres en charge de la Réduction des Risques de Catastrophe (CMAC-RRC-04) ; et,
- de présenter les produits des prévisions météorologiques et climatiques élaborés par le CAPC-AC.

II. ARTICULATION DES TRAVAUX

La 8^{ème} session de la Plateforme a débuté ses travaux par une cérémonie solennelle d'ouverture présidée par **Monsieur MBIKAYI MABULUKI Steve**, Ministre des Actions Humanitaires et Solidarité Nationale de la RDC.

Y ont également pris part, **Madame MFOULA Marie Thérèse Chantal**, Secrétaire Général Adjoint de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale en charge du Département de l'Intégration Physique, Economique et Monétaire (SGA CEEAC/DIPEM), **Madame BIPENDU MAMPUYA Henriette**, Représentante de la Banque Mondiale (BM), de **Monsieur Ivan VOEVODSKY**, Représentant la Délégation de l'Union européenne en RDC (DUE/RDC), et les Organismes invités.

Quatre allocutions ont ponctué cette cérémonie relevant le caractère important de cette rencontre annuelle au moment où s'est déroulé le Sommet Action Climat au siège de l'Organisation des Nations Unies le 23 septembre 2019.

A la suite de cette cérémonie, un présidium a été mis en place et composé comme suit :

- Président : **Madame TOGO Hortense épouse MOUSSOUNDA**, République Gabonaise ;
- 1^{er} Vice-Président : **Monsieur Laurent TCHELU**, République Démocratique du Congo ;

- 2^{ème} Vice-Président : **Général de Brigade Antoine NTEMAKO**, République du Burundi ;
- Rapporteur général : **Monsieur Jonas Dieudonné NGOUADEDE**, République Centrafricaine ;
- 1^{er} Rapporteur Adjoint : **Monsieur Edmond MAKIMOUHA**, République du Congo ;
- 2^{ème} Rapporteur Adjoint : **Monsieur Mariano EFUA NSUE ADA**, République de Guinée Equatoriale.

III. SUBSTANCE DES TRAVAUX

Les travaux des sessions ont abouti aux principales conclusions ci-après :

III.1 Sessions parallèles

III.1.1 En ce qui concerne la 4^{ème} Réunion Ordinaire du REPARC,

Les parlementaires ont souligné l'importance de leur rôle dans le renforcement de la résilience aux catastrophes notamment par la législation, le contrôle de l'action gouvernementale, les allocations budgétaires et la représentation de la population.

À ce titre, ils ont rassuré les Points Focaux RRC sur leur engagement à encourager la volonté politique par rapport à :

- l'importance de prévenir plutôt que de gérer uniquement une catastrophe lorsqu'elle se produit ;
- la nécessité d'adapter les politiques et les pratiques de développement actuelles et, par conséquent, de calibrer l'appropriation / l'allocation de ressources pour assurer la prévention ;
- le fait que le Cadre de Sendai est l'unique accord du Programme de travail pour l'Agenda 2030 qui fait référence au rôle des parlementaires non pas en tant que porteurs de ballons mais marqueurs de buts ; et,
- l'urgence de faire progresser la RRC pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030, étant entendu qu'elle peut aider à protéger des vies et des moyens de subsistance ainsi qu'à faire progresser le développement durable face au changement climatique, car les populations ont besoin de moyens de subsistance alternatifs qui ne créent pas de risques environnementaux et des catastrophes.

Forts de l'interrelation existant entre les Nations Unies, les Parlements Nationaux et l'Union Interparlementaire (UIP), ils ont envisagé favorablement la nécessité de s'associer à l'UIP et à l'Union Africaine (UA) en tant que membre associé ou observateur, puis sollicité que la CEEAC rapproche formellement le REPARC à l'UNDRR pour prendre une part active à l'élaboration de :

- la nouvelle stratégie de l'UNDRR pour l'engagement parlementaire 2019-2021 ;
- la liste de contrôle et les éléments indicatifs à l'intention des parlementaires sur le Cadre de Sendai.

Considérant que les aléas tels que les inondations, les tempêtes, la sécheresse, les vagues de chaleur et d'autres événements météorologiques extrêmes sont les déclencheurs des catastrophes majeures survenues au cours de ces 20 dernières années, le REPARC s'est fait fort des connaissances acquises lors du premier forum hydrométéorologique d'Afrique centrale. A cet effet, les parlementaires appellent à la nécessité de voir améliorer la disponibilité et l'accès aux systèmes d'alertes précoces multi-aléas axés sur les impacts.

Le REPARC appelle à leur nécessaire implication, dans la mise en place et le maintien des systèmes d'alertes précoces multirisques, afin de voir :

- renforcer la résilience des ripostes institutionnelles ;
- développer le lien entre l'alerte et l'action précoces grâce à des prévisions axées sur l'impact ;
- former les membres des communautés locales sur le rôle qu'elles jouent souvent dans la prévention, la gestion et le relèvement.

Ce triptyque appelle à établir un partenariat soutenu de travail entre l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM), le Centre d'Application et de Prévisions Climatologiques d'Afrique Centrale (CAPC-AC), les Services Météorologiques et Hydrologiques Nationaux (SMHN) et le REPARC.

Ayant rappelé la nécessité d'organiser la formation planifiée avec la Banque Mondiale lors des travaux de la PfAC-RRC-07 tenus à Bujumbura, les membres du REPARC ont réaffirmé l'impérieuse nécessité de la faire réaliser.

III.1.2 En ce qui concerne la session sur l'intégration du genre,

Cet événement s'inscrivait dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action genre pour la réduction des risques de catastrophe en Afrique Centrale. Aux termes des échanges, les Points Focaux Genre (PFG) ont insisté sur la prise en compte des axes d'intervention portant sur la gouvernance, l'action communautaire, le renforcement des capacités, la communication, les risques émergents et la mise en place d'un réseau des points focaux dans le domaine du genre et Réduction des Risques de Catastrophe.

III.2 Plénières thématiques et de présentation des rapports

III.2.1 Rapports régional et nationaux :

Les Rapports régional et nationaux présentés respectivement par la coordination régionale du Secrétariat Général de la CEEAC et les Points Focaux Nationaux de la RRC ont permis de partager les réalisations accomplies depuis la 3^{ème} Conférence Ministérielle d'octobre 2017 à Brazzaville au Congo dans le cadre des orientations contenues dans son Communiqué Final, et de la mise en œuvre du Plan d'Action Afrique Centrale. Ils ont également permis de rendre compte de la mise en œuvre des recommandations adressées au Secrétariat Général de la CEEAC et aux Etats, au sortir de la 7^{ème} session de la Plateforme organisée à Bujumbura au Burundi en janvier 2019 pour le compte de l'année 2018.

Le Secrétariat Général a saisi cette opportunité pour présenter et expliquer l'utilisation du site web de la Cellule GRC de la CEEAC.

III.2.2 Présentations thématiques :

Les sessions thématiques ont permis d'échanger sur :

- la gestion des alertes à travers les prévisions climatiques saisonnières et les bulletins météorologiques par le projet SAWIDRA-AC ;
- l'élaboration de la cartographie des risques transfrontaliers d'origine hydrométéorologique par le Cabinet IGNFI/BRL Ingénierie ;
- la gestion de la crise liée à l'évolution de la MVE dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri par le Ministère de la Santé de la RDC ;
- l'intégration de la GRC dans les curricula scolaire et universitaire par GreenAid ;
- la définition d'une méthode de suivi-évaluation du Plan d'Action Afrique Centrale par le Secrétariat Général de la CEEAC ;
- la stratégie et le Plan d'Action Afrique Centrale pour l'intégration du Genre dans le processus de Réduction des Risques de Catastrophe par la firme COWATER SOGEMA International.

Dans le cadre de l'intégration de la Gestion des Risques de Catastrophe dans les curricula scolaire et universitaire, les participants ont apprécié les curricula et les manuels didactiques présentés visant à impliquer les enfants de la maternelle et les élèves du primaire, secondaire et universitaire ainsi que les enseignants à l'appropriation de la GRC. Aussi, a-t-il été rappelée l'importance d'accompagner les Etats membres à former les enseignants dans la compréhension de la RRC et l'intégrer dans les programmes nationaux de formation maternelle et primaire.

Au sujet de la définition d'une méthode de suivi-évaluation du Plan d'Action Afrique Centrale par le Secrétariat Général de la CEEAC, les participants ont trouvé nécessaire de rendre disponible le dispositif de collecte des données dans les Etats membres.

Aux termes des échanges, les principales préoccupations ci-après ont été soulevées :

- au niveau des Etats membres, la mise en œuvre des actions a continué de manière progressive sans pour autant produire des résultats envisagés conformément aux priorités énoncées dans le Cadre de Sendai, faute des ressources suffisantes ;
- en ce qui concerne la gestion des risques de catastrophes à travers les prévisions météorologiques et climatiques, il a été relevé la problématique de la production, de la dissémination et de l'interprétation des informations météorologiques produites par le CAPC-AC à travers le projet SAWIDRA-AC ;
- l'opérationnalisation effective du CAPC-AC a été relevée et nécessite de mener un plaidoyer y relatif lors de la tenue de la Conférence des Ministres en charge de la Météorologie prévue en novembre 2019 à Douala en vue de garantir l'énorme investissement réalisé pour l'acquisition d'équipements météorologiques de nouvelles générations lors de la mise en œuvre du projet SAWIDRA-AC.

Des actions et initiatives porteuses d'espoir ont été relevés, notamment :

Au plan national,

- les progrès réalisés par la RDC pour contenir l'évolution de la MVE à travers l'implication des Hautes Autorités et la signature des protocoles avec le Rwanda et l'Ouganda. Toutefois, la gestion coordonnée au niveau des Etats membres de la CEEAC de la MVE nécessite la mise en place d'un fonds de solidarité communautaire en vue de mutualiser les efforts dans l'élimination de cette menace.
- la volonté politique entre la RDC et le Rwanda, de signer dans les prochains jours, le Protocole d'Accord pour la gestion des risques volcaniques, à travers le Plan de Contingence Conjoint élaboré par les deux pays avec entre autres partenaires l'appui technique du Secrétariat Général de la CEEAC. Les participants ont émis le vœu que ce Plan pourra même servir de base pour la préparation à d'autres crises communes, et qu'une contribution financière et technique sollicitée par la RDC auprès des Etats membres de la CEEAC pour la lutte contre la Maladie à Virus Ebola, et que ce défi soit portée à la 4^{ème} Conférence Ministérielle en vue de mutualiser les efforts dans le cadre de la solidarité régionale .

Au plan régional,

- l'amélioration du niveau de préparation des Mécanismes d'échanges techniques et politiques, notamment (i) le Forum de Prévision Climatique saisonnière biannuelle : PRESAC et les prévisions des pays du Golfe de Guinée (PRESAGG), en appui aux protections civiles et autres secteurs de développement pour des besoins de services climatiques, (ii) les Plateformes Annuelles Afrique Centrale pour la Réduction des Risques de Catastrophes (PfAC-RRC), et (iii) les Conférences Ministérielles biennales Afrique Centrale sur la Météorologie (CMAC-Met)

dont la 4^{ème} session est prévue en novembre 2019, (iv) la Conférence Ministérielle biennale Afrique Centrale pour la Réduction des Risques de Catastrophes (CMAC-RRC), (v) le Réseau des parlementaires pour la résilience aux catastrophes en Afrique Centrale (REPARC) qui sert d'outil de plaidoyer pour l'intégration effective de la problématique dans les législations nationales ;

- la création des sites web pour la Gestion des Risques de Catastrophes, l'Adaptation aux Changements Climatiques et les prévisions climatologiques ;
- la dotation en cours du Centre d'Applications et de Prévisions Climatologiques de l'Afrique Centrale (CAPC-AC) en Équipements de Prévisions Numériques du Temps (PNT) pour la collecte des données météorologiques, et l'émission des Bulletins au Profit des Institutions régionales et des Services Météorologiques et Hydrologiques Nationaux ;
- la formation de près de 300 experts nationaux, parlementaires et responsables locaux des États membres à l'évaluation des besoins post catastrophes et sur le cadre de relèvement post crise ;
- l'accueil des étudiants pour leur stage de fin de formation au Secrétariat Général de la CEEAC.

IV. RECOMMANDATIONS

Au terme des débats et des échanges qui ont ponctué les présentations et les restitutions des travaux des groupes en plénière, les participants ont formulé les recommandations ci-après :

4.1. Au Secrétariat Général de la CEEAC :

- accélérer la mise en œuvre des recommandations de la 7^{ème} session de la Plateforme et celles de la 3^{ème} Conférence Ministérielle tenue à Brazzaville, République du Congo, non réalisées à l'issue de l'évaluation qui en a été faite ;
- procéder à la mise en œuvre de la **Décision n°48/CEEAC/CCEG/XVI/15 du 25 mai 2015 portant création du Fonds Communautaire pour la Santé en Afrique centrale (FCS-AC)** pour une solidarité communautaire en vue de mutualiser les efforts dans l'élimination de la MVE et d'autres menaces sanitaires ;
- impliquer davantage le Réseau des Communicateurs pour l'Environnement et l'Information en Afrique Centrale (RECEIAC), les Réseaux des Radios Rurales Communautaires (RERAC) et les autres canaux de communication dans la sensibilisation et le partage de l'information relative à la RRC et l'adaptation aux changements climatiques ;
- organiser un atelier régional d'échange et de partage d'expériences sur les initiatives d'intégration de la Gestion des Risques de Catastrophe dans les curricula scolaire et universitaire ;
- promouvoir un partenariat avec le Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC) et d'autres partenaires en vue d'élaborer et de réaliser un programme de recherche scientifique basé sur les risques transfrontaliers permettant de projeter des plans de contingence tripartite ;
- organiser un atelier régional de formation d'éducation et de recherche sur l'analyse sexospécifique (outils, méthodes, approches inclusives), la diversité et vulnérabilité des peuples autochtones et la complexité des questions multisectorielles en vue de cerner les préoccupations sensibles au genre ;
- former les Etats membres sur l'utilisation et l'exploitation des produits de la prévision numérique du temps élaboré au CAPC-AC ;

- impliquer davantage le CAPC-AC dans le développement et l'analyse de cartographie des risques transfrontaliers d'origine hydrométéorologique et d'autres outils réalisés par les Etats membres et le Secrétariat Général de la CEEAC ayant une application météorologique dans tous les secteurs de développement (Agriculture, Santé, Eau, Assainissement, Energie, Transports...);
- Appuyer les Etats dans la mise en œuvre de la stratégie nationale RRC par la mobilisation des ressources financières ;
- Organiser un atelier de formation des points focaux genres sur la RRC ;
- Faciliter l'organisation d'un atelier de formation des formateurs sur l'outil d'évaluation des besoins post catastrophe et cadre de relèvement ;
- Promouvoir davantage la collaboration universitaire pour l'accueil des étudiants en fin de formation dans la Cellule de Gestion des Risques de Catastrophe pour leur stage de fin d'étude.

4.2. Aux Etats membres

- accélérer les efforts visant à élaborer de manière participative des stratégies nationales alignées sur le Cadre de Sendai d'ici 2020 ;
- identifier les moyens efficaces et efficients permettant aux parties prenantes de créer des opportunités pour une participation active et significative des communautés à la prévention et à la réduction des risques de catastrophe ainsi qu'au relèvement ;
- améliorer la collecte des données sur les catastrophes et les rendre disponibles à travers des bases de données nationales et régionales sur les dommages et les pertes ;
- intégrer dans les curricula scolaire et universitaire des Etats membres la question de la Gestion des Risques de Catastrophes ;
- mettre en place un plan de contingence entre la République Démocratique de Congo (RDC) et la République du Rwanda en s'appuyant sur le protocole de collaboration en vue de mieux gérer les crises volcaniques ;
- aligner les Plans d'Action Nationaux Genre avec le cadre de Sendai, la stratégie et le plan d'action régional en cours d'élaboration tout en prenant des dispositions pour la mise en place d'un Observatoire Genre et RRC ;
- développer et promouvoir des actions communautaires par le biais des projets d'Agriculture, de gestion et maîtrise des eaux et des bassins versants, de gestion durable des forêts et réhabilitation des écosystèmes ;
- impliquer davantage les Organisations de la Société Civile dans le développement des approches inclusives et dans les Plateformes existantes ;
- renforcer les capacités techniques, institutionnelles et opérationnelles de la Société Civile ;
- mettre en place et renforcer les capacités des Plateformes Nationales de Gestion des Risques de Catastrophe (GRC) ;
- Signer le protocole d'accord et le plan de contingence multirisque entre la RDC et le Congo ;
- Accélérer au niveau des Etats le cadre juridique en matière de RRC.

4.3. Aux Partenaires Techniques et Financiers

- soutenir techniquement le Secrétariat Général de la CEEAC dans la finalisation de la définition des indicateurs de suivi et de reporting de mise en œuvre du cadre de Sendai en Afrique centrale ;

- apporter des appuis financiers au Secrétariat Général de la CEEAC pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action Afrique au niveau sous-régional ;
- mettre à la disposition du REPARC les outils développés par l'UNDRR et l'UIP en vue de la mise en œuvre du Cadre de Sendai ;
- renforcer les capacités des membres du REPARC et les Points Focaux RRC en matière de compréhension des risques de catastrophe ;
- renforcer les capacités techniques, institutionnelles et opérationnelles du CAPC-AC ;
- renforcer les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des Organisations Nationales et les Réseaux sous-régionaux dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai ;
- apporter des appuis techniques et financiers aux Etats membres pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai.

4.4. Au REPARC

- continuer à faire le plaidoyer auprès des Représentations Nationales en vue d'influencer les politiques et les stratégies de RRC dans les Etats membres de la CEEAC pour la prise en compte dans la législation, le contrôle de l'action gouvernementale et les allocations budgétaires nécessaires ;
- appuyer les Etats membres de la CEEAC, qui n'en disposent pas, dans le processus de mise en place des Réseaux Nationaux des Parlementaires pour la Résilience aux Catastrophes (RENAPARC).

Fait à Kinshasa, le 03 octobre 2019

Pour la Présidence de la PfAC-RRC-08

Pour le Secrétariat Général de la CEEAC

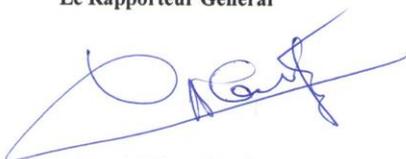


Hortense TOGO épouse MOUSSOUNDA
(République Gabonaise)



Dominiq̃ue KUITSOUC

Le Rapporteur Général



Jonas NGOUADEDE
(République Centrafricaine)